

Réflexions sur la démarche de mutualisation

La Mutualisation

- **Le contexte**
- **Les objectifs**
- **La méthode retenue**
- **Les facteurs de réussite et perspectives**

La Mutualisation

Rappel du contexte

La Mutualisation

- L'Assurance Maladie est un service public de
 - **200 Organismes**
 - **82000 collaborateurs (hors UGECAM)**

La Mutualisation

- ▶ **Le conseil de la CNAMTS** (*note d'orientation sur l'organisation du réseau*)
acte la nécessité d'engager une évolution de l'organisation des réseaux
 - La mutualisation constitue un levier incontournable pour:
 - encourager le travail collectif et supprimer les redondances d'activités
 - accroître la performance collective
 - **Les rapprochements d'équipes de direction et d'organismes sont envisagés**
 - en fonction des contextes et initiatives locales

La Mutualisation

- La COG affiche nos ambitions:
 - Placer la gestion du risque au cœur de l'action
 - S'engager sur une offre de service homogène et modernisée
 - Renforcer la performance et l'efficience

La Mutualisation

Les objectifs

La Mutualisation

Pour placer la gestion du risque au cœur de l'action de l'Assurance Maladie

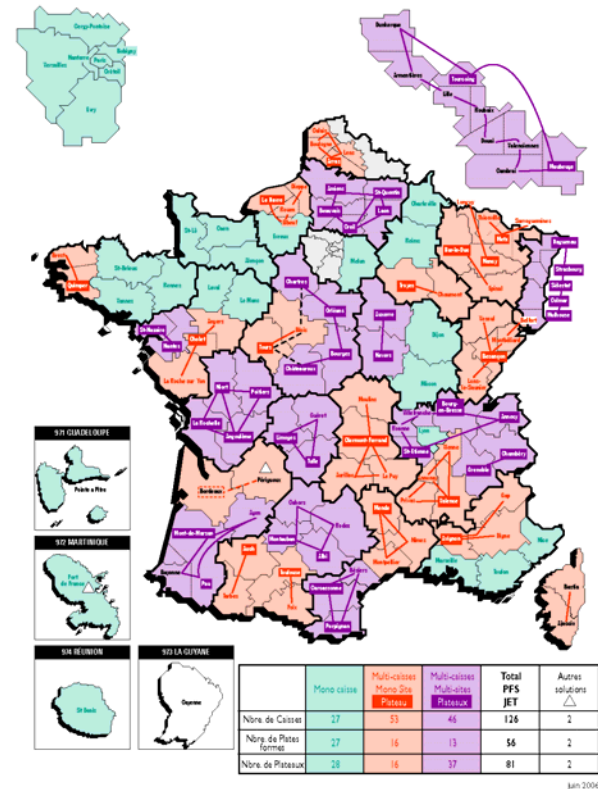
- En professionnalisant les ressources consacrées à la gestion du risque,
- En redéployant des moyens vers la maîtrise médicalisée (2 500 ETP en 2005 soit 4,2 % des effectifs CPAM)

La Mutualisation

Pour une offre de service homogène et modernisée

Renforcer la coopération entre les organismes pour offrir un service adapté aux besoins des populations
l'exemple des Plates-Formes de Services

PLATES-FORMES DE SERVICES
 Répartition par type de PFS - Juin 2006



La Mutualisation

Pour adapter l'offre de service

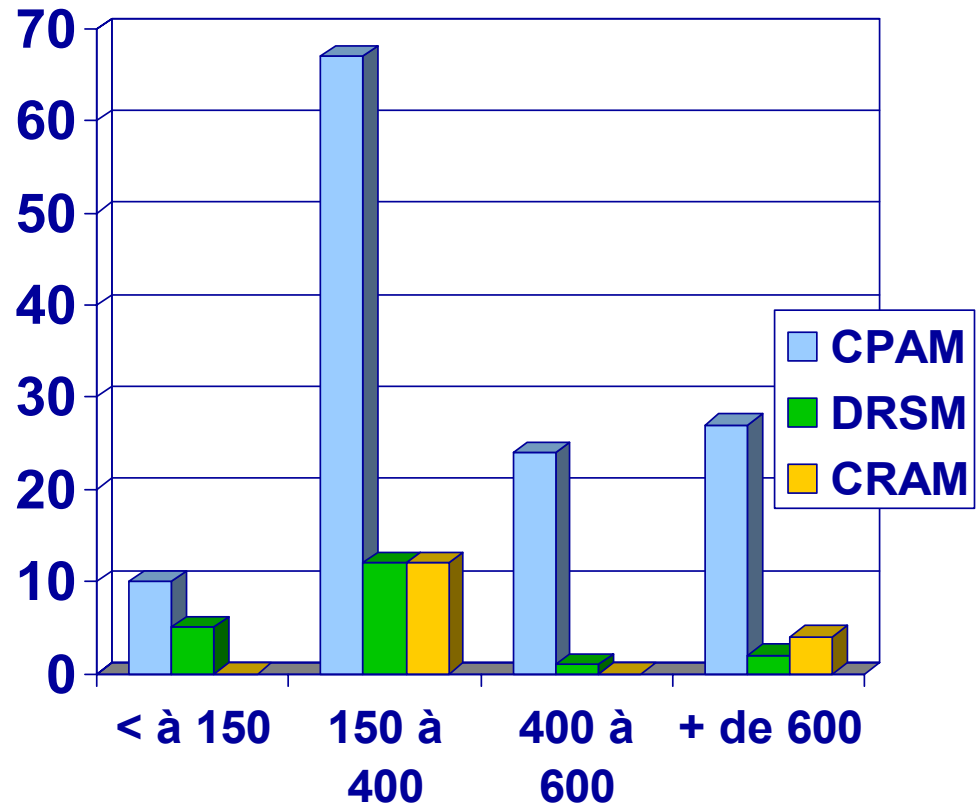
- En homogénéisant le service rendu sur tout le territoire,
- En améliorant l'accessibilité des services proposés.

La Mutualisation

Pour renforcer l'efficience

Une forte disparité des coûts de gestion entre les structures et selon les activités (*rapport de 1 à 2 au niveau de coût du BAP*)

Des organismes à dimension très inégales (*de 94 ETP à 3000 ETP pour les CPAM*)



La Mutualisation

La Méthode

La Mutualisation

▶ Des modalités de mise en œuvre « co-produites » avec le réseau

- La définition des critères de diagnostic préalables à la mutualisation
- La détermination des domaines prioritaires de mutualisation
- L'identification des pré requis incontournables de la démarche
- Le cadrage d'un cahier des charges type de la mutualisation

La Mutualisation

3 domaines de mutualisation ont été identifiés :

-Priorités de niveau 1 : domaines d'activités à forts enjeux et sans contrainte majeure de mise en œuvre,

-Priorités de niveau 2 : Domaines d'activités à enjeux élevés et exigeant une adaptation des organisations,

-Priorités de niveau 3 : Domaines d'activité à explorer.

La Mutualisation

Champs prioritaires de mutualisation

■ Niveau 1

a) *Fonctions supports concernées :*

→ Recours contre tiers

→ Activités comptables et financières (*contrôle des opérations budgétaires, gestion des créances, tenue des comptes..*)

→ Gestion de l'emploi et des carrières

La Mutualisation

Champs prioritaires de mutualisation

■ Niveau 1

b) Certaines activités liées aux relations clientèles et à la gestion du risque

- Démarchage sur site
- Suivi du système de santé
- Actions contentieuses
- Plateformes de services

La Mutualisation

Champs prioritaires de mutualisation

Niveau 2 - Domaines d'activités à enjeux élevés et exigeant une adaptation des organisations

- Remboursement prestations en nature
- Gestion rentes AT, capital décès, pensions d'invalidité
- Optimisation des organisations (contrôle de gestion, organisation, statistiques, démarche qualité..)

La Mutualisation

Champs prioritaires de mutualisation

Niveau 3 - Domaines d'activités à explorer

- Traitement des flux de remboursement dématérialisés
- Gestion des prestations en espèces
- Gestion de la CMU
- Accueil physique

La Mutualisation

Les Facteurs de Réussite

La Mutualisation

Des atouts pour réussir

- les évolutions démographiques
- Les évolutions technologiques
- L'expérience acquise en matière de mutualisation

La Mutualisation

- Des pré requis à lever,
- Un déploiement progressif.

La Mutualisation

- Des pré requis à lever

→ 3 Groupes de travail nationaux pour approfondir les pré requis juridiques, techniques et budgétaires.

La Mutualisation

■ Un déploiement progressif

→ une évaluation régulière des opérations de mutualisation

→ la constitution d'un observatoire national de la mutualisation

→ une labellisation CNAMTS de certaines expérimentations avant généralisation

La Mutualisation

Modalités de mutualisation et outils mis à disposition

Pour définir

- Une cartographie des points forts et perfectibles de chaque structure
- Une identification des écarts de performance au sein de la région
- Une étude des opportunités offertes par la mutualisation pour résoudre les difficultés et optimiser les activités des organismes

La Mutualisation

Modalités de mutualisation et outils mis à disposition

Un cadre de référence commun pour mutualiser

- Un cahier des charges type
- Une contractualisation des engagements avec la CNAMTS (avenant CPG)
- Valorisation importante dans le score CPG : 80 points pour diagnostic puis mise en oeuvre du plan d'actions

La Mutualisation

Le calendrier des opérations

Octobre – novembre 2006 : - Réalisation des diagnostics
- Propositions des pré projets

Novembre – décembre 2006 : - Élaboration des cahiers de charges
- Validation par la CNAMTS

2006 – 2007 : - Intégration des projets sous forme d'avenants C.P.G.
- Suivi des expérimentations

2007 – 2009 : Généralisation de la démarche

La Mutualisation

- Les acteurs de la réussite doivent être accompagnés,
- Une bonne association des équipes à la définition des projets,
- Une information régulière des partenaires sociaux,
- Une sécurisation des parcours professionnels par la formation,
- Un principe: pas de mobilité imposée.